



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1787

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association de gestion de la pépinière CARCO pour son programme d'actions pépinières d'entreprises 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Rapporteur : Madame Gelas**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthelémy, Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yéréman.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

**Séance publique du 25 octobre 2010****Délibération n° 2010-1787**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat (L\_VE) - Attribution d'une subvention à l'Association de gestion de la pépinière CARCO pour son programme d'actions pépinières d'entreprises 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" : Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat. La Communauté urbaine de Lyon intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir le fonctionnement de l'Association de gestion de la pépinière CARCO, située sur la conférence des maires Rhône-amont.

**Présentation de l'activité de la pépinière CARCO**

La pépinière d'entreprises CARCO a ouvert ses portes en octobre 2001 sur la commune de Vaulx en Velin.

Fruit d'un partenariat entre la ville de Vaulx en Velin, la Communauté urbaine de Lyon, l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE), l'Ecole d'architecture de Lyon et la société Girus, la pépinière a pour objectif d'accueillir et d'accompagner, durant les deux premières années d'activité, de jeunes entreprises en démarrage, en mettant à leur disposition des locaux aménagés (19 bureaux répartis sur environ 600 mètres carrés), du matériel et des services mutualisés ainsi que du conseil personnalisé.

Du fait de son implantation, la pépinière bénéficie du dispositif de suivi mis en place par la ville de Vaulx en Velin pour les créateurs d'entreprises s'installant au sein de la zone franche urbaine.

Le dispositif d'accompagnement se traduit par un entretien individuel obligatoire, trimestriel (conseils de gestion sur la base de tableaux de bord). Les entrepreneurs sont également libres de solliciter des rendez-vous complémentaires selon leurs besoins.

En parallèle et en partenariat avec les autres pépinières de l'agglomération lyonnaise, les entrepreneurs peuvent bénéficier de formations collectives (programme PLACE - Programme d'appui à la création d'entreprises, financé par la Région Rhône-Alpes).

## Bilan d'actions

Depuis sa création, la pépinière d'entreprises CARCO a accompagné 65 entreprises, toutes spécialisées dans les activités tertiaires. Elles ont contribué à la création de plus de 160 emplois, pour un chiffre d'affaires cumulé d'environ 15 M€.

- 65 entreprises accueillies,
- 43 sorties,
- 6 liquidations,
- 37 réimplantations : 17 la commune de sur Vaulx en Velin, 17 sur le reste du territoire de la Communauté urbaine et 3 hors de la Communauté.

En 2009 :

- 7 entrées, 9 sorties,
- 22 entreprises hébergées : 7 ont moins d'un an, 4 entre 1 et 2 ans, 5 entre 2 et 3 ans, et 6 plus de 3 ans,
- taux d'occupation au 31 décembre 2009 = 81,4 % de la surface louable,
- 47 personnes en activité (gérants + salariés), dont 9 résidant à Vaulx en Velin.

## Perspectives 2010

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, élément structurant du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprises.

Pour l'année 2010, les actions suivantes sont proposées :

- meilleure sélection et préparation des entrées en pépinière,
- suivi régulier des entreprises hébergées (indicateurs et tableaux de bords),
- accompagnement au développement (stratégie d'entreprise),
- augmenter la rotation en trouvant des solutions d'implantation et de développement aux 6 entreprises de plus de 3 ans.

## Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Afin de pérenniser les actions conduites en 2008 et 2009 par la pépinière d'entreprises CARCO dans le cadre du réseau Lyon\_Ville de l'Entrepreneuriat, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 € pour l'année 2010 (dernière subvention : 20 000 € en 2008).

Budget prévisionnel 2010 (en €)

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achats	3 000	Ventes de prestations de services	114 200
Services externes	72 900	Communauté urbaine de Lyon	20 000
Autres services extérieurs	49 100	Autres subventions d'exploitation :	50 000
Impôts et taxes	1 500	<i>dont ville de Vaulx en Velin</i>	<i>40 000</i>
Charges de personnel	57 700	<i>dont Région</i>	<i>10 000</i>
Emploi des contributions volontaires en nature	3 660	Contributions volontaires en nature	3 660
<b>Total</b>	<b>187 860</b>	<b>Total</b>	<b>187 860</b>

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € au profit de l'Association de gestion de la pépinière CARCO dans le cadre de son dispositif d'appui à la création d'entreprises pour l'année 2010,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association de gestion de la pépinière d'entreprises Carco définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0757, selon l'échéancier suivant :

- 16 000 € en 2010,
- 4 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.**